

Prinquiau, le 03 janvier 2016

NOTE D'INFORMATION

*aux Parents des enfants de CM1-CM2
sur le Conseil Municipal des Jeunes Citoyens*



La Municipalité de PRINQUIAU a souhaité impliquer ses jeunes concitoyens à la vie de la commune. **Au travers du Conseil Municipal des Jeunes**, vos enfants pourront être acteurs proposant des actions et projets visant au « **MIEUX VIVRE ENSEMBLE** ». Cette instance est pour les enfants un lieu d'apprentissage leur permettant de participer à la vie communale en devenant des citoyens responsables et solidaires.

C'est ainsi que vos enfants, en classe de CM1 ou CM2 sont invités à s'engager et à être porteurs de projets qui leur tiennent à cœur. Les équipes enseignantes de nos 2 écoles consultées, adhèrent et encouragent cette initiative.

Tout jeune qui souhaite être candidat est invité à déposer en mairie pour le 25 janvier 2016, son dossier de candidature dûment complété et signé. Merci à vous parents, d'aider vos enfants à remplir ce dossier. Les différentes étapes de la mise en place du Conseil sont présentées dans le calendrier ci-joint.

Les enfants élus seront encadrés, par Mr Bertrand RAIMBAU, coordinateur des TAP, assisté d'élus ou de bénévoles en fonction des besoins.



**Vous vous posez des questions,
n'hésitez pas à nous contacter en mairie.**

Souhaitant considérer nos enfants comme des partenaires à part entière dans la commune, nous vous remercions pour votre collaboration à la mise en place du Conseil.

Avec les membres de la Commission Enfance Jeunesse et les élus,

Madame le Maire,

Lénaïck LECLAIR

